



Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier
et de la Communication CGT
263, rue de Paris - case 426 - 93514 Montreuil cedex
Tél. 01 48 18 80 24 Fax 01 48 51 99 07
Site Internet : filpac-cgt.fr

Montreuil, le 25 janvier 2012

Un EDEC pour bien préparer l'avenir des salariés

La presse quotidienne a un avenir : la preuve.

17 millions de lecteurs, 5 millions d'exemplaires diffusés chaque jour. Un PQR 66 (régie publicitaire) avec un chiffre d'affaires de plus de 125 millions d'euros pour 63 titres. Un Web 66 en plein développement : 500 millions de clics pour 13 millions de visiteurs uniques. Le gâteau publicitaire va vite devenir copieux. Le discours lancinant des éditeurs de presse sur le déclin, la concurrence du web, la gratuité, c'est du bidon !

C'est aussi pour cette raison que le *Républicain Lorrain*, propriété du Crédit Mutuel, n'est pas à vendre et est toujours adhérent au SPQR. Juste en retard de paiement de cotisation, dicit Jean-Viançon Ponté au cours de la première réunion consacrée à la mise en place du dispositif EDEC (Engagement de développement de l'emploi et des compétences permettant le financement d'actions de formation et de reconversions).

Michel Lucas et les autres éditeurs ne peuvent pas rester insensibles à la manne financière que représente l'adhésion au SPQR qui voit grossir son nombre d'adhérent avec l'arrivée au syndicat patronal de l'entité Journal de Saône-et-Loire - Bien Public (fusion des deux titres), également propriété du Crédit Mutuel.

Edec : c'est parti !

C'est dans ce contexte, une presse quotidienne en région, loin d'être moribonde, qu'une réunion s'est tenue au SPQR pour aborder la mise en place de l'EDEC, faisant suite à la signature de l'accord de branche de GPEC en PQR le 15 décembre 2011.

Avant d'aborder le sujet central de la réunion, la Filpac-CGT a tenu à apporter quelques remarques sur les événements qui secouaient actuellement la presse quotidienne en région.

Notre organisation syndicale a condamné les agissements de certains éditeurs qui considéraient la GPEC comme une « connerie » (sic) et n'hésitaient pas à envisager des mesures lourdes contre l'emploi. Pour la Filpac, il est évident que des entreprises qui licencieraient ne pourraient pas prétendre à des aides de l'état par la suite, même en présentant un accord de GPEC a posteriori. L'ensemble des organisations syndicales a pointé également du doigt la direction du Crédit Mutuel qui continue à ignorer l'existence de l'accord de branche.

Sur l'EDEC, Jean Viançon-Ponté a informé de contacts pris avec les représentants de l'Etat (Direction Générale de L'Emploi et de la Formation Professionnelle – DGEFP) qui compte attribuer une ligne budgétaire de 8 millions d'euros pour le dispositif. Les éditeurs, quant à eux, devront abonder à hauteur de 16 millions d'euros pour un montant total de l'EDEC de 24 millions d'euros.

Le SPQR espère une signature de l'EDEC en avril pour une mise en œuvre en septembre. A noter que le président du SPQR a expliqué que la PQD était intégré dans le dispositif.

Les organisations syndicales ont demandé des précisions sur les types de formations et de reconversions prévues qui a fait l'objet d'une remise de tableaux par le SPQR. Elles se sont étonnées que le budget consacré aux reconversions externes (hors de l'entreprise) atteigne 38 % de la somme allouée alors que dans le même temps, les reconversions internes (changement de métier) « culminent » péniblement à 1,8 %.

La Filpac a averti le SPQR que l'objet de la GPEC est le maintien de tous les salariés dans le périmètre de la presse quotidienne régionale et départementale et qu'il est hors de question d'envisager une utilisation des fonds pour des ruptures de contrats de travail.

Une nouvelle réunion est prévue le 29 février en présence des représentants de l'Etat. Critères d'accessibilité à l'EDEC, éléments de contrôle, mise en place d'un comité de pilotage de l'EDEC et commission de suivi seront à l'ordre du jour.

La délégation Filpac était menée par Pascal LEFEBVRE, Didier LELLIS, Philippe QUINTIN, Pascal FIATTE

Prochaines réunions en PQR : salaires le 14 février, EDEC le 29 février